

7073 4301

SCI MICHEL THOMAS
Société civile au capital de 7622,45 euros
Siège Social : 220, Bld de la Villette 75019 PARIS
RCS PARIS D 378 798 995

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 22 OCTOBRE 2002

L'an deux mille deux,
Le 22 octobre,
A 11 heures,

Les associés de SCI MICHEL THOMAS, société civile au capital de 7622,45 euros, divisé en 500 parts chacune, se sont réunis, 220, Bld de la Villette 75019 PARIS, sur convocation faite par le gérant à chaque associé.

Sont présents :

Indivision Michel THOMAS possédant 497 parts.
Monsieur Thibault THOMAS possédant 1 part
Monsieur Didier THOMAS possédant 1 part
Monsieur Eric THOMAS possédant 1 part

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric THOMAS, associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Madame Anne-Marie THOMAS née BLONDEL, gérant non associé est présente.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Il est précisé que les associés n'ont que le projet de statuts de l'A S L dans lequel la SCI est indiqué comme membre. Monsieur Didier THOMAS indique que la SCI ne figure plus dans les statuts définitifs. Messieurs Eric et Thibault THOMAS demandent qu'un exemplaire des statuts définitifs leurs soit communiqués.

